

EMAR/FR 21G

Production de pièces et/ou d'équipements

PROGRAMME DE FORMATION

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître l'univers réglementaire du transport aérien militaire
- Connaître l'essentiel de la réglementation DGA
- Distinguer les différents agréments existants
- Intégrer les droits et devoirs d'un organisme agréé EMAR21G

PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeants responsables, responsables techniques, responsables qualité auditeurs qualité et autres intervenants dans un atelier de production d'aéronefs ou d'éléments d'aéronefs militaires ou d'État
- Tout personnel impliqué dans la démarche réglementaire de production d'aéronefs militaires ou d'État

PRÉ-REQUIS

- Aucun
- Pour les formations en distanciel : avoir un ordinateur, une connexion internet viable et un smartphone/tablette pour répondre aux questions

DESCRIPTION / CONTENU

- Module 1 : Introduction à EMAR 21
 - Compréhension du contexte réglementaire
 - Historique d'EMAR 21 et évolution des normes de sécurité aérienne.
 - Rôle d'EMAR 21 dans la garantie de la navigabilité et de la sécurité des aéronefs militaires
 - Différence FRA et EMAR 21
- Module 2 : Structure d'EMAR 21 et sous-parties
 - Décryptage de la structure
 - Présentation des différentes sous-parties d'EMAR 21.
 - Compréhension des spécificités de la sous-partie G et de sa place dans la construction aéronautique
- Module 3 : Objectifs et impacts de la sous-partie G
 - Exploration plus approfondie de la sous-partie G
 - L'agrément EMAR 21G
 - Le MOP
 - Analyser les impacts de la conformité à la sous-partie G sur la sécurité et la qualité des aéronefs. (Les exigences du système qualité)
- Module 4 : Pratiques et mise en œuvre
 - Application des procédures de production
 - Les procédures de production conformes à EMAR 21G.
 - Le lien avec l'EMAR 21J
 - Identifier les bonnes pratiques pour garantir la qualité et la sécurité



DURÉES

Initiale : 7h

Continue : 3h30

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et d'exposés interactifs
- Approche interactive, études de cas, débriefing en groupe
- Partage d'expériences entre participants
- Analyses de cas généraux ou spécifiques à l'entreprise (communication au préalable)
- Les moyens permettant de suivre l'exécution de la formation et d'en apprécier les résultats

MOYENS & SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Projection de diaporamas, quizz via télécommandes/supports connectés
- Livret de formation (transmis par le formateur pour les formations en présentiel, transmis par mail pour les formations en distanciel)

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Évaluation permanente par QCM en cours de programme
- Évaluation des stagiaires via QCM de fin de session
- Certificat délivré après validation de la formation

PLANIFICATION

- Nous définissons conjointement avec notre client le planning de formation.
Contactez-nous par mail contact@jp-partnair.fr ou par téléphone **01 34 47 16 16** pour connaître les prochaines sessions. La formation débute entre 2 à 3 semaines après la validation administrative du dossier.

Nous apportons une attention particulière et prioritaire à la satisfaction de nos apprenants et pouvons mettre en place certaines adaptations pour l'ensemble de nos formations afin qu'elles soient accessibles* aux personnes en situation de handicap. L'intérêt est que chaque personne puisse profiter d'une expérience de formation optimale. Afin de faciliter l'intégration, le suivi pédagogique, notre référent handicap est à votre écoute pour vous accompagner dans les meilleures conditions.
*modalités à préciser selon le type de handicap

Référent Handicap : Charlène THÉRAULT – 06.74.68.16.11 – charlene.therault@jp-partnair.fr